



PROGRAMME DETAILLE DU CESB CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

Durée : 34.5 journées – 263 heures, examens inclus

SOMMAIRE

CADRE DE LA GESTION DE PATRIMOINE	1
DROIT PATRIMONIAL	2
FISCALITE DU PARTICULIER	2
TRANSMISSION DU PATRIMOINE PRIVE.....	2
TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL.....	3
ASSURANCE-VIE (Spécificités juridiques et fiscales)	3
MARCHES FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS EN VALEURS MOBILIERES	4
IMMOBILIER PATRIMONIAL	5
DIAGNOSTIC PATRIMONIAL ET INGENIERIE (Travaux Dirigés)	5

CADRE DE LA GESTION DE PATRIMOINE

La reconnaissance d'un nouveau métier

- ◆ Les différentes formes de gestion.
- ◆ La gestion pour compte de tiers.
- ◆ Les logiques de protection de l'épargne.
- ◆ La gestion de patrimoine : nature-enjeux-attentes.

Les enjeux professionnels et les stratégies

- ◆ La segmentation de la clientèle.
- ◆ Les cycles de vie.
- ◆ Les besoins des particuliers et leur approche globale.
- ◆ Méthodologie de l'approche globale et diagnostic patrimonial.
- ◆ Offre commerciale, vente des services et prestations.
- ◆ Organisation, rentabilité des actions patrimoniales.

Les risques juridiques de la gestion de patrimoine et leur prévention

- ◆ Le cadre légal et réglementaire.
- ◆ L'activité de conseil.
- ◆ Les obligations du gestionnaire :
 - L'obligation générale de moyens.
 - Le devoir de loyauté de gestionnaire à l'égard de son mandant.
- ◆ Le devoir d'information sur les risques spéculatifs :
 - La réglementation.
 - La jurisprudence.
 - L'inventaire des actifs confiés.
 - Le compte rendu de gestion.
- ◆ La prévention des risques de conflits entre le gestionnaire et son client :
 - La preuve du lien contractuel.
 - Le contenu du mandat de gestion.
 - La définition du choix de gestion.

DROIT PATRIMONIAL

Les régimes matrimoniaux

Le droit de propriété et le démembrement du droit de propriété

- ◆ Le droit de propriété.
- ◆ Le démembrement du droit de propriété : l'usufruit.
- ◆ Le démembrement des titres.
- ◆ L'usufruit et la gestion de patrimoine.

Les sociétés civiles

Autres structures sociétales

- ◆ La SARL de famille.
- ◆ La SNC.
- ◆ La commandite.
- ◆ Les GFF, GFA et GFV.

FISCALITE DU PARTICULIER

L'imposition des revenus

- ◆ Impôt sur le revenu.
- ◆ Fiscalité des revenus mobiliers.
- ◆ Fiscalité des revenus fonciers.
- ◆ Imposition des plus-values mobilières et immobilières.

L'imposition du capital

- ◆ L'ISF.
- ◆ Les droits de mutations.

La gestion internationale privée

- ◆ Les mécanismes fiscaux de base.
- ◆ Principe de territorialité français en droit interne.
- ◆ Délocalisation des biens.
- ◆ Délocalisation des personnes.

TRANSMISSION DU PATRIMOINE PRIVE

La transmission entre vifs

La transmission pour cause de décès

- ◆ Choix du régime matrimonial.
- ◆ Les limites juridiques de la transmission du patrimoine.
- ◆ Les dispositions au profit du conjoint.
- ◆ Les dispositions testamentaires.
- ◆ Le démembrement de propriété.
- ◆ L'adoption.

TRANSMISSION DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL

La préparation de la transmission

- ◆ Choix de la forme juridique.
- ◆ Choix de l'imposition des résultats.
- ◆ Choix du statut social du dirigeant.
- ◆ L'affectation du patrimoine professionnel.
- ◆ L'imposition des plus-values de cession.
- ◆ Les conséquences du décès du chef d'entreprise.

La réalisation de la transmission

- ◆ Transformation de l'entreprise individuelle en société.
- ◆ Le changement de régime fiscal.
- ◆ La séparation de l'actif immobilier professionnel.
- ◆ Le recours au groupe de sociétés pour transmettre (holding familiale).

ASSURANCE-VIE (Spécificités juridiques et fiscales)

Les principes juridiques

- ◆ La stipulation pour autrui, fondement de l'opération d'assurance.
- ◆ L'aléa dans un contrat d'assurance-vie.
- ◆ Les intervenants au contrat d'assurance-vie (souscripteur/assuré, assureur et bénéficiaire).
- ◆ L'acceptation de la clause bénéficiaire.
- ◆ Les contrats individuels/les contrats groupe.
- ◆ Les conditions générales/les conditions particulières.

Les règles fiscales

- ◆ Historique de la fiscalité en assurance-vie.
- ◆ Les règles fiscales à l'entrée.
- ◆ Les règles fiscales lors de la détention du contrat.
 - Prélèvements sociaux (contrats en euros/contrats en unités de comptes).
 - La fiscalité au titre de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (contrat d'assurance-vie/contrat de capitalisation).
- ◆ Les règles fiscales à la sortie – Rachat (total, partiel).
- ◆ Les enveloppes fiscales privilégiées.

Retraite

- ◆ Diagnostic social et couverture retraite.
- ◆ Intérêts et limites de la loi Madelin.

Épargne salariale

- ◆ Les caractéristiques particulières à chacun des systèmes les plus courants.
- ◆ La place de l'épargne salariale dans un patrimoine.
- ◆ La fiscalité des revenus et des charges sociales applicables à l'épargne salariale.
- ◆ Les conséquences fiscales ou autres liées à certaines situations ou évolutions dans la vie du titulaire.

MARCHES FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS EN VALEURS MOBILIERES

Connaître les marchés financiers

- ◆ L'organisation de Place.
- ◆ La hiérarchie des marchés boursiers.
- ◆ Savoir lire une Cote.
- ◆ La présentation des marchés dérivés organisés.

Maîtriser l'environnement des valeurs mobilières

- ◆ Les indices boursiers.
- ◆ Les principaux facteurs d'influence et de risque :
 - Les actions :
 - Risques intrinsèque, lié à la société.
 - Risques extrinsèque.
 - Les obligations :
 - Le risque « taux d'intérêt ».
 - Le risque politique.
 - Le risque intrinsèque de l'émetteur.
 - Le risque final.
 - Anticiper :
 - Les prévisions de marché.
 - Les effets attendus sur les cours de Bourse d'événements économiques et monétaires.
 - Où trouver l'information ?

Investir en Bourse

- ◆ La présence nécessaire de valeurs mobilières dans un patrimoine.
- ◆ Bourse et gestion de patrimoine.
- ◆ Les modes de gestion des valeurs mobilières.
- ◆ Adapter un ordre de Bourse à une stratégie d'investissement.

Gérer un portefeuille

- ◆ La constitution d'un portefeuille :
 - La psychologie financière du client.
 - La définition du profil de l'investisseur.
 - Le choix de la structure du portefeuille.
- ◆ Les principes d'une bonne gestion financière :
 - Sur quels marchés investir et dans quelles proportions ?
 - L'identification des objectifs.
 - Le choix d'un profil de gestion.
 - L'optimisation de la performance.
 - L'élaboration d'une politique d'investissements.

Techniques de gestion obligataire

- ◆ La fixation des objectifs et de l'horizon de placement.
- ◆ La constitution d'un portefeuille de base.
- ◆ L'optimisation par arbitrage.

Gestion de portefeuille « actions »

- ◆ Les niveaux d'analyse :
 - Analyse de l'environnement.
 - Analyse financière de l'entreprise.
 - Analyse boursière.
 - Analyse graphique.
- ◆ Les approches de particulier :
 - Comment gérer en bon père de famille ?
 - Comment agir en spéculateur averti ?
- ◆ Les fonds profilés et les fonds garantis.
- ◆ Les approches professionnelles :
 - La stratégie de gestion : comment réaliser les performances attendues par le client ?
 - La gestion quantitative des actions.
 - Le stock-picking.

Gestion juridique et fiscale d'un portefeuille de valeurs mobilières

- ◆ Le PEA
- ◆ La situation du client en matière d'IRPP et d'ISF.
- ◆ Les structures de détention d'un portefeuille.

Gestion financière du patrimoine privé

- ◆ Performance et rendement d'un placement.
- ◆ Effet de levier financier et fiscal.
- ◆ Les stratégies financières (intérêts, modalités) d'endettement.

IMMOBILIER PATRIMONIAL

Les stratégies immobilières du particulier

L'expertise du bien immobilier

- ◆ L'expertise classique.
- ◆ L'analyse de la conjoncture.
- ◆ L'expertise spécifique.

L'acquisition immobilière

- ◆ Le choix entre location ou achat.
- ◆ L'intérêt d'un placement immobilier.
- ◆ Le choix du moment et du lieu.
- ◆ Les différents modes d'acquisition, leurs intérêts et leurs risques respectifs.
- ◆ La négociation à la baisse.

L'optimisation juridique, fiscale et financière du patrimoine immobilier

- ◆ Le cadre légal.
- ◆ La gestion des revenus patrimoniaux.
- ◆ La transmission patrimoniale.
- ◆ L'ISF.

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL ET INGENIERIE (Travaux Dirigés)

Travaux dirigés intégrant à la fois l'approche client, l'analyse patrimoniale et les connaissances techniques

- ◆ Les cas concrets sont particulièrement orientés vers :
 - La protection des personnes et des biens.
 - La dévolution des patrimoines privés et professionnels.
 - La gestion d'actifs.